

PROCEDURE D'AGREMENT DES TERRAINS/TUTEURS DE STAGE

Direction

charles.quesada@univ-lyon1.fr

Responsable cycle 1

denis.jaudoin@univ-lyon1.fr

Responsable cycle 2

agnes.troncy@univ-lyon1.fr

Bureau des stages

IFMK.LyonStage@univ-lyon1.fr

monia.barhoumi@univ-lyon1.fr

☎ 04.78.77.70.37

[Calendrier de stages IFMK pour l'année scolaire 2022-2023](#)

I. **Agrément d'une structure**

- 1- A réception d'une demande émanant d'un potentiel terrain de stage, renvoi du demandeur vers le lien suivant :

<https://istr.univ-lyon1.fr/formations/masso-kinesitherapie>

➔ *Formuler ma demande d'ouverture de procédure d'agrément*

- 2- Téléchargement des 2 documents en ligne, à renvoyer, datés et signés

- *Doc 1 : [Prérequis relatifs à l'agrément d'un lieu de stage](#)*
- *Doc 2 : [Charte d'encadrement des stagiaires](#)*

Et envoi par mail aux responsables de la formation clinique :

- CV + copie DE
- Noms des kinésithérapeutes intervenant dans les structures

- 3- Mise en contact du demandeur avec les responsables de la formation clinique afin de convenir d'une date d'entretien.

- 4- Téléchargement du formulaire de demande d'agrément, à retourner, renseigné et signé au bureau des stages.

- *Doc 3 : [Formulaire de demande d'agrément](#)*



Toute demande incomplète ne pourra être instruite.

- 5- Réception de l'attestation d'agrément par le Directeur.

Direction

charles.quesada@univ-lyon1.fr

Responsable cycle 1

denis.jaudoin@univ-lyon1.fr

Responsable cycle 2

agnes.troncy@univ-lyon1.fr

Bureau des stages

IFMK.LyonStage@univ-lyon1.fr

monia.barhoumi@univ-lyon1.fr

☎ 04.78.77.70.37

II. Agrément provisoire d'une structure

1- A réception d'une demande émanant d'un potentiel terrain de stage, renvoi du demandeur vers le lien suivant :

<https://istr.univ-lyon1.fr/formations/masso-kinesitherapie>

→ *Formuler ma demande d'ouverture de procédure d'agrément*

2- Téléchargement des 2 documents en ligne, à renvoyer, datés et signés

- *Doc 4 : [Prérequis relatifs à l'agrément temporaire d'un lieu de stage](#)*
- *Doc 2 : [Charte d'encadrement des stagiaires](#)*

Et envoi par mail aux responsables de la formation clinique :

- CV + copie DE
- Noms des kinésithérapeutes intervenant dans les structures

3- Mise en contact du demandeur avec les responsables de la formation clinique afin de convenir d'une date d'entretien.

4- Téléchargement du formulaire de demande d'agrément, à retourner, renseigné et signé au bureau des stages.

- *Doc 5 : [Formulaire de demande provisoire d'agrément](#)*



Toute demande incomplète ne pourra être instruite.

Réception de l'attestation d'agrément par le Directeur